

N. 2 VOIX/VOIES EXCENTRIQUES: LA LANGUE FRANÇAISE FACE À L'ALTÉRITÉ - VOLET N.2 - JUILLET 2013 AUTOUR DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS : PERSPECTIVES (SOCIO-)LINGUISTIQUES ET IDENTITAIRES

dirigé par Chiara Molinari et Paola Puccini



AVIS AUX LECTEURS - Ce numéro de 'Repères, Voix/Voies excentriques : la langue française face à l'altérité', se propose d'ébaucher un panorama des problématiques linguistiques, culturelles et identitaires de quelques-uns parmi les centres principaux de l'espace francophone : l'Afrique et le Québec. Étant donné qu'il s'agit de deux espaces très différents entre eux, nous avons décidé d'articuler ce numéro en deux volets, ce qui nous a permis de mieux focaliser les traits distinctifs de chaque pays. Le premier volet, 'Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française' coordonné par Cristina Schiavone (publié en novembre 2012, voir les 'Archives' de cette revue), reflète l'hétérogénéité qui caractérise l'Afrique francophone. Le deuxième, 'Autour du français québécois : perspectives (socio-)linguistiques et identitaires' coordonné par Chiara Molinari et Paola Puccini,

visée à cerner les problématiques linguistiques et identitaires contemporaines que vit le Québec et résulte d'un cycle de conférences qui ont eu lieu en Italie (Università degli Studi di Milano, Università Cattolica del Sacro Cuore – Milano et Brescia-, Università di Bologna) et auxquelles se sont ajoutées d'autres contributions de la part de spécialistes italiens.

- Chiara Molinari, Paola Puccini, Cristina Schiavone, Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité
- **Autour du français québécois**
 - Chiara Molinari e Paola Puccini, Autour du français québécois : perspectives (socio-)linguistiques et identitaires
 - Nadine Vincent, La lexicographie québécoise du 21ème siècle : après les tempêtes, l'affirmation tranquille
 - Louis Mercier, Un nouveau dictionnaire général de la langue française qui vient du Québec, mais pourquoi donc ?
 - Cristina Brancaglion, Les discours de présentation dans la lexicographie québécoise
 - Wim Remysen, Décrire le français en usage au Québec dans un dictionnaire, oui, non, peut-être... ? Le discours des chroniqueurs de langage au sujet de la lexicographie québécoise et française
 - Paola Puccini, Pratique traductive et construction identitaire chez Pierre Daviault
 - Chiara Molinari, La langue française en France et au Québec : la presse comme source et réceptacle de représentations
 - Anna Giaufret, Le français dans la bande dessinée québécoise : quelles représentations du français parlé ?
 - Sara Vecchiato, La narration des malentendus pour renverser la perspective centre-périphérie. 'Les Français aussi ont un accent' de Jean-Benoît Nadeau
- **Et tout le reste est littérature...**
 - Giovanni Nadiani - notice biographique
 - Giovanni NADIANI, Storia ambulante
- **RECENSIONS**
 - René Corona, Compte Rendu de l'ouvrage de Jean-Paul Dufiet, Le premier théâtre de la Shoah

Sara Vecchiato

**LA NARRATION DES MALENTENDUS POUR RENVERSER
LA PERSPECTIVE CENTRE-PÉRIPHÉRIE. « LES FRANÇAIS
AUSSI ONT UN ACCENT » DE JEAN-BENOÎT NADEAU**

Sara Vecchiato

Université d'Udine

sara.vecchiato@uniud.it

Riassunto

Il resoconto umoristico di un soggiorno a Parigi diventa, per il giornalista montrealense Jean-Benoît Nadeau, il luogo per esplorare il rapporto tra *nouvelle France* e *vieille France*. L'articolo evidenzia come la narrazione degli episodi di fraintendimento abbia un'intenzione argomentativa, legata al tentativo di rovesciare la prospettiva centro/periferia: da un lato si susseguono aneddoti sull'inafferrabilità della nozione di « accento non standard », pertanto ridimensionata nella sua importanza; dall'altro, è rimessa in discussione la legittimità di una gestione francese del malinteso effettuata tramite eterocorrezione della variante canadese. L'articolo sottolinea come la pubblicazione del libro coincida temporalmente con un'evoluzione della percezione della norma linguistica francese, in Québec e molti altri paesi francofoni.

Abstract

The humorous account of a journey in Paris by Jean-Benoît Nadeau, a Montreal-based journalist, becomes an occasion for him to explore the relationship between New France and Old France. The paper highlights how the narration of episodes of misunderstanding creates persuasive arguments in order to reverse the traditional centre-periphery perspective. In fact, several anecdotes aim at revealing the elusiveness of the “non-standard accent” notion, which appears devoid of meaning. Moreover, the author contests the French handling of misunderstandings, whenever it is made through heterocorrection of the “non-standard” variety. As the paper points out, this book was published at a turning-point in the perception of the French linguistic norm, in Quebec and many other “peripheral” French-speaking countries.

Mots-clés : français du Québec, français hexagonal, humour, malentendu interculturel, narration, norme linguistique, politesse linguistique, récit de voyage, raté communicationnel, représentation identitaire, stéréotype.

Parole chiave : francese del Québec, francese di Francia, umorismo, malinteso interculturale, narrazione, norma linguistica, cortesia linguistica, racconto di viaggio, fallimento comunicativo, rappresentazione identitaria, stereotipo

Key words : Quebec French, metropolitan French, humour, cross-cultural misunderstanding, narration, linguistic norms, linguistic politeness, travel writing, communication failure, identity and representation, stereotype.

1. Introduction

Voyager a été défini comme un *acte culturel*, les lieux visités étant « chargés de présupposés, de stéréotypes, de souvenirs, riches d'un savoir et d'une mémoire » (RAJOTTE 1998 : 147). Ce qui fait que le récit de voyage est un type d'écriture profondément axée sur les thématiques identitaires et la représentation de l'autre. En effet, dans la narration du voyage, le voyageur se manifeste autant que l'autre qui lui est étranger : cela semble particulièrement vrai dans la production éditoriale québécoise, où le voyage assume les contours d'une quête d'identité collective (MORENCY et AL. 2006). Comme le montrent plusieurs analyses, ce souci identitaire se manifeste avec une intensité notable lorsque le pays visité est la France, avec laquelle le rapport des Canadiens français, et notamment des Québécois, a longtemps été très asymétrique. Certaines narrations accueillent des sentiments ambivalents : l'admiration pour la culture française touchant le complexe d'infériorité, la crainte ou la douleur de se sentir méprisé et rejeté, l'espoir déçu d'une identification impossible avec les francophones de la « mère patrie », la quête d'une identité reconnue. Nombreux sont les témoignages d'un sentiment de malaise que les intellectuels québécois auraient éprouvé au moment de confronter leur rêve à la réalité rugueuse de Paris (BEAUDET 1993). En 1993 aussi, Fernand Dumont écrivait :

Il y a longtemps que la France a perdu tout pouvoir politique sur la société québécoise. Mais la Conquête anglaise a laissé une tenace nostalgie de l'origine. Crémazie et Fréchette pleuraient sur la perte de leur « mère », la France ; après eux, des écrivains du Québec ont crié périodiquement la douleur de la séparation. Y a-t-il une littérature québécoise originale ? Parlons-nous une langue française qui soit nôtre, et pas seulement l'écho déformé du *Parisian French* ? Les polémiques à propos du *joual*, langue nationale ou aliénation de la parole, ne sont-elles pas toutes récentes ? Même à distance, la culture française n'a pas cessé d'être l'indispensable aliment ; en retour, la rancune n'a pas manqué envers une marâtre qu'on accuse par moments d'impérialisme culturel. Obséquiosité devant le « français de France », rejet du « maudit Français » : l'émancipation du foyer ne semble pas achevée. Est-ce possible de faire autrement ? Est-ce souhaitable ? (DUMONT 1993 : 332-333).

Avec son titre provocateur, le livre de Jean-Benoît Nadeau *Les Français aussi ont un accent. Mémoires anthropologiques d'un Québécois en Vieille France*, paru chez Payot en 2002, se situe au cœur de cette question centre vs périphérie. Nadeau explicite aussitôt son point de vue en se présentant, lui, pigiste québécois, comme « un Américain parlant français, davantage que comme un Français échoué en Amérique » (p. 9). Il explique qu'en tant que tel, un organisme américain, le *Institute of Current World Affairs*, lui avait proposé d'écrire un livre pour expliquer la France aux Américains, comme une sorte de Tocqueville à l'envers (p. 11). Cependant, étant hanté par l'ampleur de son sujet de départ, Nadeau a décidé de réduire les proportions de son enquête et d'écrire d'abord un compte-rendu de son séjour en France, en recueillant ses premières impressions (p. 17). À partir de ce premier compte-rendu Nadeau publiera ensuite, avec sa partenaire et conjointe Julie Barlow, *Sixty Million Frenchmen Can't Be Wrong* (Chicago, Sourcebooks, 2003), paru en français aux éditions du Seuil en 2005 sous le titre *Pas si fous, ces Français !* Ce dernier ouvrage est écrit avec une approche plus systématique et tâche d'illustrer la mentalité française au lecteur nord-américain. Le public visé est donc différent : nord-américain et francophone (donc principalement québécois) pour le compte-rendu ; nord-américain, anglophone et francophone pour l'analyse de la mentalité française.

On peut évidemment mettre en rapport l'ouvrage de Nadeau avec le récit de voyage, ou plutôt la « relation de séjour » (RONFARD 2000 ; LINON-CHIPON, LITALIEN, RICHARD 2013) et avec le récit de voyage touristique (RAJOTTE 2005) – qui constitue un champ d'observation complémentaire sur la représentation identitaire et sur la propagation des stéréotypes¹. En plus, Nadeau définit son ouvrage comme « un compte-rendu humoristique » ; ce qui fait qu'on peut également tracer un lien avec la tradition du « récit humoristique », dont on trace les débuts au XVII^e siècle pour la langue française (SANGSUE 2001). En effet, comme l'explique la quatrième de couverture, le récit tâche d'affronter la problématique du rapport avec les Français en prétendant les traiter comme une « drôle de tribu » de l'Amazonie à étudier aseptiquement, avec la même suspension du jugement qu'on s'impose dans les études anthropologiques. L'image du Canada « sauvage » face à la France « civilisée » se trouve aussitôt renversée. En choisissant cette présentation, l'auteur finit par reprendre ironiquement une tendance récente des récits de voyage touristiques au Québec, c'est-à-dire la curiosité pour les destinations exotiques, destinations qui sont atteintes avec un intérêt nouveau : celui d'établir de vrais contacts avec la population (RAJOTTE 2005 : 143).

On pourrait d'ailleurs se demander si cet humour est davantage un choix, pensé pour ne pas laisser le lecteur indifférent et gagner son intérêt, ou bien une nécessité pour aborder un sujet – la relation avec la mère-patrie – au fond, encore épineux.

La confrontation franco-québécoise ayant pris une consistance particulière dans le discours sur la langue, la narration de Nadeau dévoue une attention particulière à la dimension langagière des échanges, notamment aux dysfonctionnements de la communication, aux malentendus. Il commence en effet par dire que ce voyage en France dont il fait le compte rendu est son deuxième voyage, mais qu'il avait gardé un souvenir du premier comme d'un « rendez-vous raté », parce qu'il n'avait pas les clés pour bien comprendre cette société, et que ce fut tout le soin qu'il a apporté pour améliorer son code de communication, qui lui en a fourni les clés (cf. § 3). Le livre se propose donc de fournir au lecteur des outils pour mieux interagir avec les Français.

Dans notre analyse, nous essaierons de montrer que la narration des malentendus et des ratés de communication, mais aussi des stratégies pour mieux interagir, s'encadre dans une visée argumentative (RABATEL 2004), qui a pour but précisément de bousculer, voire de renverser, la perspective centre/périphérie aux yeux du lecteur francophone. Le ton léger du récit ne fera pas oublier le travail sur les stéréotypes à l'œuvre dans la narration, ni la présence d'une question de fond, c'est-à-dire si l'ouvrage de Nadeau demeure un point de vue individuel et isolé, ou bien s'il traduit un changement d'attitude collectif à l'égard de la « francité ». D'abord, nous allons parcourir rapidement les développements récents de l'attitude québécoise sur la norme linguistique *grosso modo* jusqu'au début des années 2000, période où le livre est publié (§ 2) ; ensuite nous allons examiner la façon dont la notion même d'accent est démystifiée ironiquement à l'intérieur du récit (§ 3) pour appréhender ensuite la visée argumentative des récits concernant les malentendus (§ 4).

2. France et Québec dans une relation centre vs périphérie

Pendant le XIX^e et surtout le XX^e siècle, au fur et à mesure que la situation socio-économique et politique de la collectivité canadienne-française se détériorait et que le stéréotype négatif du Canadien s'affirmait – celui de minoritaire « pauvre et résigné » face à la domination anglaise – le français parlé au Québec était stigmatisé de plus en plus, ce qui fit qu'un grand nombre de Québécois commencèrent à avoir honte de leur langue (BOUCHARD 2012). Le discours sur la langue devint

particulièrement négatif entre 1940 et 1970. En effet, la supposée dégradation du français parlé au Canada, dénoncée dans *Les insolences du frère Untelde* Jean-Paul Desbiens³ et synthétisée par l'expression *lousy French* employée par Pierre Elliott Trudeau, s'oppose au mythe de la pureté du français parisien (TAYLOR 1968 ; CARRIER 1990). Ce dénigrement eut pour conséquence un des mécanismes les plus étudiés dans la francophonie extra-hexagonale, c'est-à-dire ce que Moreau (2000) appelle la *double contrainte*⁴: puisque la norme linguistique se trouve localisée en dehors de la communauté à laquelle les locuteurs appartiennent, ces derniers se trouvent dans la situation d'obéir à deux injonctions contradictoires : d'une part, le « bon » français est celui qui est parlé en France et d'autre part, ceux qui parlent comme les Français sont accusés de snobisme (le « parler pointu »). La double contrainte est un des traits typiques de l'*insécurité linguistique*, qui caractérise l'espace francophone considéré comme « périphérique » par rapport au centre innovateur de la langue (FRANCARD 1997).

C'est le dictionnaire, en tant qu'objet culturel fétiche, qui revêt une importance cruciale dans le débat sur la langue au Québec. En effet, le dictionnaire est une présence importante dans la production littéraire et intellectuelle québécoise et canadienne française, suscitant fascination et malaise à la fois (ACERENZA 2010).

Si, comme dictionnaires généraux du français, le Québec ne peut se contenter des *Petit Robert* (NPR) et *Petit Larousse* (PL), ce n'est pas uniquement parce que ces ouvrages ne répertorient pas assez de québécismes, c'est aussi et même davantage parce que la description du français qu'ils proposent et la description du monde qu'ils véhiculent sont démesurément centrées sur l'Hexagone. (MERCIER 2008 : 291).

Comme la prise en charge des régionalismes dans les dictionnaires français n'a acquis une certaine ampleur qu'à partir des années 1970 (THIBAUT 2007), la diffusion d'une lexicographie différentielle de canadianismes et de québécismes a dû répondre en premier lieu à la demande de références sur l'héritage linguistique local, et en deuxième lieu, à la volonté de « corriger » les maladrotes des locuteurs⁵. Cependant, même lorsqu'ils célèbrent la richesse du patrimoine lexical canadien français, ces ouvrages soulignent son écart par rapport au français international⁶ précisément à cause de leur approche différentielle. Après le *Dictionnaire général* précurseur de Bélisle, la parution des dictionnaires non différentiels⁷ vers la fin des années 1980 a été plutôt mal accueillie, les rédacteurs étant accusés d'avoir axé le corpus sur la langue familière et populaire du Québec (BELANGER et BOUCHARD 1993, POIRIER 2008). Le risque évoqué a été aussi celui de la « joualisation » ou de la « créolisation » du français du Québec, c'est-à-dire le risque qu'il devienne un parler isolé, compréhensible seulement pour les Québécois et donc destiné à la marginalisation culturelle (LAMONDE 2004).

Une variable importante dans le discours sur la langue est fournie par la présence d'un organisme désigné pour définir et conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique et de terminologie : l'Office québécois de la langue française⁸. L'Office, qui a fêté ses 50 ans en 2012, a changé dans le temps ses décisions en politique linguistique, tantôt en suivant, tantôt en anticipant certaines tendances du moment. Alors que dans une première période il prônait l'alignement sur le français international pour résister aux pressions du monde anglophone, à partir de la moitié des années 1980 l'organisme a valorisé davantage les innovations locales, comme la féminisation des titres et des fonctions (ROUSSEAU 2001). Signalons comme texte particulièrement innovateur l'*Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes* (1985), document qui a comme ambition de « situer le français québécois par rapport à la francophonie et [de] définir le rôle que le Québec entend jouer dans l'enrichissement et le développement de la langue française »⁹.

Plus récemment, on multiplie les prises de positions sur la nécessité d'une norme interne, ou « endogène », au Québec, et de ne plus faire référence à l'extérieur – notamment à la France. En 2001, la *Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec* recommande « que soit mise en œuvre une politique de valorisation du français standard en usage au Québec » (Commission 2001 : 89). Entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, plusieurs linguistes se sont également exprimés en faveur d'un « libre arbitre normatif »¹⁰: certains projets lexicographiques en arrivent à travailler pour la codification d'un *français québécois standard* avec le but déclaré de réduire l'insécurité linguistique (VECCHIATO 2010). La polémique sur les « endogénistes » n'a pas tardé à se manifester, et avec elle, l'accusation de ne pas suivre les changements réels de la société mais plutôt de vouloir la manipuler pour des raisons idéologiques, avec des risques réels pour la communication. Cependant, sans s'attarder sur les choix relatifs à l'aménagement linguistique, on peut affirmer que la perception québécoise de la norme et surtout du rapport avec le français de France a effectivement changé par rapport aux années 1970. Cette évolution a été mesurée par plusieurs enquêtes menées périodiquement par des commissions et des groupes de recherche. Bien que la situation en ce qui concerne l'écrit soit plus lente à évoluer, les enquêtes montrent qu'en 2000 le français « parlé en France » n'est plus le modèle de référence par excellence (BOUCHARD et MAURIS 2002, LAUR 2002, VEZINA 2002), si bien que le pourcentage des Québécois qui aimeraient parler « comme les Français », quoique toujours relativement haut, ne cesse de baisser (MAURIS 2008)¹¹.

Ces données nous permettent de conclure que ce récit de voyage a été écrit à un moment où avait eu lieu un changement d'attitude collectif plus ou moins conscient envers la norme linguistique représentée par Paris – un véritable « tournant », non seulement au Québec, mais dans l'espace francophone extra-hexagonal (MOREAU 2000)¹².

3. L'accent québécois démystifié

Dans le langage courant, le fait de *parler le français sans accent* marque le respect de la variété standard, alors que les accents « étranger » et « régional », sont assimilables à des infractions¹³. Nous avons souligné plus haut l'importance de la conception traditionnelle des variétés du français : dans cette conception, les variétés non-standard – dont le français du Québec – sont situées en bas d'une pyramide imaginaire des usages, qui voit au sommet le français hexagonal (GRASSI BRAGA 1990).

C'est évidemment à cette conception que fait référence le titre du livre *Les Français aussi ont un accent*, qui est censé la remettre en cause, en la renversant. En effet, la formulation même du titre fait écho à d'autres productions éditoriales très populaires, qui se rapprochent des guides de voyage : les dictionnaires de français québécois à usage touristique (CONENNA 2010). Leurs préfaces s'adressent particulièrement aux Français en vacances au Québec, et on peut y trouver des avertissements de ce genre : « Imaginez qu'un Québécois s'esclaffe, pendant ses vacances en France, chaque fois qu'il vous entend parler [...] pour nous, c'est vous qui avez un accent ! » (DESJARDINS 2002 : 12-15). « Les Français adoptent souvent vis-à-vis des Québécois une attitude paternaliste et condescendante qui les exaspère. Soyez modeste sans renier vos propres particularités (au Québec, c'est vous qui avez l'accent pointu !), et tout ira bien » (SCHEUNEMANN 2004 : 3).

On comprendra mieux la portée de ce renversement de perspective si l'on considère un illustre ouvrage littéraire axé sur un récit de voyage, c'est-à-dire le roman *Des nouvelles d'Édouard* de Michel Tremblay¹⁴, publié en 1984 en tant que quatrième tome du cycle *Chroniques du Plateau Mont-Royal*. Ce récit fictionnel se situe dans les années 1940 : en partant en voyage à Paris, Édouard réalise un rêve chéri depuis très longtemps, mais son expérience s'avère catastrophique car son séjour est marqué par le sentiment d'être ridiculisé, voire méprisé, chaque fois qu'on détecte son accent québécois. Comme l'a montré Molinari (2005), dans les *Chroniques du plateau Mont-Royal* les rapports de force entre français hexagonal et français québécois n'échappent pas aux mécanismes de remise en questions identitaires en vigueur pour toutes les langues – mécanismes qui sont dus entre autres au lien étroit entre jugement esthétique sur une variété linguistique et le jugement sur l'identité sociale du locuteur (LAFONTAINE 1986 ; 1988). Par conséquent, le jugement sur l'accent devient hautement symbolique :

J'ai eu envie de lui dire que son accent était aussi drôle pour nous mais il n'aurait peut-être pas compris. A partir de maintenant je dois accepter le fait que je suis en minorité, ici, et que c'est moi qui ai un accent. Ça va être difficile parce qu'on riait tellement, sur la rue Mont-Royal, quand on entendait quelqu'un qui avait l'accent français. (TREMBLAY 1984 : 189-190).

Certaines difficultés relatées par Nadeau font écho au journal d'Édouard dans le roman de Tremblay¹⁵. Par exemple, une des problématiques liées à la perception de l'accent est que l'interlocuteur peut se placer dans une attitude de *non écoute*, en faisant des commentaires qui portent exclusivement sur le code ; par conséquent il oublie le contenu du message, si bien qu'il finit par exclure une participation active et légitimée à l'échange communicatif.

J'ai donné ce que je pensais être un gros pourboire au chauffeur qui m'a rappelé une dernière fois à quel point mon accent le faisait rire. Là, j'avais mon voyage et je lui ai répondu, bêtement : — Si y fallait qu'on éclate de rire chaque fois qu'on entend un Français parler, chez nous, on passerait pour des hystériques ! Et c'est là que j'ai réalisé qu'il ne comprenait pas un mot de ce que je disais, qu'il riait juste aux sons que je faisais. (TREMBLAY 1984 : 220).

« Je vous prendrai deux livres de filet, s'il vous plaît ».

— Ah ! Mais qu'est-ce qu'il est mignon, celui-là ! »

« Pârrrrlez-nous don'in peu ed' Céline Dion ! Comment c'est-y qu'a va ? Et pis Garou ? » [...]

Il ne se passe pas un jour sans qu'on souligne ma différence, ou qu'on fasse une remarque sur mon accent. [...] Quand on ne me demande pas des nouvelles de Céline Dion, en voilà un qui se met à me crier des « Tabarnaque ! » amicaux en plein restaurant.

Ou bien un inconnu, à qui je viens d'adresser la parole, répète exactement ce que je viens de dire en essayant d'imiter mon accent. (NADEAU 2002 : 109-110).

Ce sentiment d'exclusion fait l'objet d'un chapitre à part, *Parlez-vous le francophone ?*, où Nadeau dissèque le complexe d'infériorité des Québécois à l'égard des Français, qu'il critique comme « logique de colonisé » (p. 111), et en même temps, ce qu'il considère comme un refus des Français à abandonner un certain sentiment de supériorité quant à la compétence en français. Cependant, alors que pour Édouard, sa « parlure » est un obstacle qui l'empêche définitivement d'atteindre cet « objet du désir » qu'est le partage de la culture française, Nadeau a l'impression qu'un changement d'attitude a eu lieu depuis son premier voyage en France sept ans auparavant, en 1992 : si d'une part, « la plupart des Québécois à Paris se sentent obligés de parler pointu pour se faire respecter » (p. 45), le fait d'être de nationalité canadienne suscite également des réactions positives :

« Vous êtes canadien ? »

Cette question, que j'entendrai des centaines de fois, est toujours posée avec un sourire engageant et une ingénuité désarmante – un très bon signe au pays du zygomatique atrophié.

Comme je réponds que oui, tout le monde dans la file y va de son petit laïus sur le Canada et les cousins. [...] À la longue, ce processus d'identification constante peut devenir réducteur et agaçant, mais dans l'ensemble il facilite puissamment les rapports.

À tel point que je décide, dès la première semaine, que je ne ferai aucun effort pour masquer mon accent : il me sert trop. (p. 45-46).

De plus, l'auteur tâche à plusieurs reprises de dédramatiser l'idée même d'accent, ce qui marque sa volonté de se débarrasser de ses complexes d'infériorité. Tout d'abord, la transcription déformée de certains propos en français hexagonal souligne le fait que tout le monde a un accent, fût-il un accent du « coïeng » : « – Putaing, on va se le boire, ma fille.– J'ai les verres. – Je t'ai aussi pris du fortifiang. – Calva ? – Génépi. Putaing, c'est du bon. C'est mon copaing qui le fait » (p. 83).

Ensuite, deux expériences parallèles de l'auteur et de son épouse, Julie, sont racontées pour démontrer que non seulement tout le monde possède un accent, mais qu'on peut surtout se tromper en essayant de l'identifier, ce qui remet en cause la légitimité même des jugements de valeur sur la langue. En effet, Julie, canadienne anglaise, masque parfaitement son accent, si bien que ses interlocuteurs Français la prennent souvent pour une Québécoise :

« Dis donc, Julie, c'est une coutume, chez toi, les noms anglais ? » [...] « Julie ne parlait pas un mot de français il y a dix ans. Vous n'entendez pas son accent anglais ? ». « Ça alors, dit Bénédicte. Julie, l'accent anglais ? Je n'entends que le québécois » [...] Julie n'en revient tout simplement pas de passer pour une Québécoise. Ça n'explique toujours pas pourquoi on me répond parfois en anglais et jamais à elle, mais ça montre que l'élève a dépassé le maître ! (p. 50-52).

De son côté, l'auteur vit ce qu'il appelle une « transfiguration ». Il découvre en effet qu'au sud de la Loire, son accent québécois le fait passer pour un Belge :

« La suite de la galerie, c'est par là. »
Et la Marseillaise se tourne vers moi :
« Tiens, mais c'est le Belge ! »
[...] Jacques se fâche : [...] « Mais je rêve ? Vous n'entendez pas cet accent ? »
— Belge, oui.
— Mais non, c'est un Canadien.
— Un Canadien, ça ? »
[...] « Un Canadien avec l'accent belge ! On aura tout vu ! ». (p. 136-140).

Ces petites revanches, cependant, présentent aussi des coûts : la compétence apparente attribuée à Julie de ce qui n'est que sa deuxième langue entraîne d'autres malentendus, et encore une fois, des jugements de valeur sur la personne :

Durant un an, Julie restera fort aise de passer pour une Québécoise, jusqu'à ce qu'elle en découvre l'inconvénient... Comme le français n'est pas sa langue maternelle, certains termes, idiomes et accents lui demeurent impénétrables. Mais comme elle passe pour une francophone, ses questions seront parfois mal interprétées. À quelques reprises, elle se trouvera en situation où son interlocuteur la prendra carrément pour une conne. [...] Ce type de situation gênant ne se produirait guère si les Français n'étaient pas si prompts à juger leur interlocuteur, mais c'est une autre histoire... (p.51).

4. Le récit des malentendus et autres ratés communicationnels

La communication entre Français et Canadiens français se joue sur deux décalages, à savoir un décalage culturel et un décalage linguistique. Un décalage culturel, parce que c'est un leurre de penser que deux pays qui parlent la même langue ont une culture identique, et un décalage linguistique, à cause de la variation diatopique qui est propre à toute région ayant la même langue en partage (PÖLL 2005). On pourrait se demander si l'étude des ratés de communication entre Français et Québécois n'est pas rendue plus difficile précisément à cause de la proximité des deux codes.

L'avantage dont jouit Nadeau est qu'il est conscient de l'origine possible de certains malentendus. En effet, il met en évidence qu'il existe plusieurs types de déclencheurs de malentendus. Les niveaux considérés sont principalement trois¹⁶ : le premier est le niveau lexical :

Ce qui me trouble, ce sont mes ennuis lexicaux, qui font bien rire tout le monde. Car les Français s'ingénient à tout appeler autrement. À la fruiterie, qui est aussi une légumerie, on me voit venir de loin. Chaque fois, je demande des fèves quand je veux des haricots – alors qu'au Québec, c'est exactement l'inverse – ou une salade quand je veux une laitue. Chez le boucher, à côté, mêmes démêlés à propos du steak haché, que j'appelle bœuf haché – ce qui plonge le boucher dans un néant de circonspection. Mais ma hantise, c'est la quincaillerie. [...] au Québec, tout le vocabulaire de la mécanique et de la construction est soit emprunté à l'anglais, soit dérivé des normes non métriques. [...] Bref, avant chaque visite chez le quincaillier, je me prépare avec deux dictionnaires : le *Robert & Collins* et le *Visuel*. (p. 71).

Le deuxième est le niveau pragmatique, sans doute plus important que le niveau lexical selon le récit de Nadeau, car il attribue à la modification de certains comportements verbaux et gestuels le fait que cette expérience de séjour en France est bien meilleure que sa première expérience, sept ans auparavant. Il énumère une série de comportements comme un gage de réussite

– fruit d’ailleurs de la lecture de « quelques manuels sur la politesse en France » (p. 43). Cette stratégie est proposée au lecteur sous le nom de « kit de survie » :

1-*Ne souriez que si on vous le demande.* En France, quelqu’un qui sourit sans raison au premier abord est une pute, un hypocrite, un idiot, un colporteur ou un Américain, ce qui n’est guère mieux.

2-*Excusez-vous avant de demander un renseignement, et expliquez la nature de votre problème.* Les Français aiment jouer au pompier.

3-*Dans un commerce, dites toujours « bonjour » en entrant et « au revoir » en sortant.* En Amérique du Nord, tout commerce est le prolongement de la place publique, alors qu’en France c’est au contraire un prolongement de la maison du commerçant, d’où la nécessité vitale de s’introduire. Ce qui explique, d’ailleurs, qu’on soit si mal servi dans les grands magasins français : il n’y a pas moyen de se faire entendre de tout le monde quand on dit bonjour en entrant. Ils pourraient mettre des interphones !

4-*Conversez à voix basse.* Les Français ont un sens prononcé de la vie privée et détestent être envahis. (p.44).

Le troisième niveau est celui du code linguistique dans lequel est composé le message. Comme l’épouse de l’auteur est canadienne anglaise, le choix de la langue à adopter dans leurs conversations privées en présence d’autres personnes s’impose : parleront-ils français ou anglais ? Ce niveau a plutôt à faire aux inférences, à la représentation identitaire et à l’attitude qu’elle peut entraîner chez l’interlocuteur :

[...] comme elle se sentait perdue, nous avons décidé de la reposer un peu en conversant en anglais entre nous – alors qu’à Montréal nous alternions hebdomadairement. En France, ce recours fréquent à l’anglais dans nos conversations privées a fini de m’aliéner les autochtones – les Français ont une intolérance particulière envers les anglophones, très similaire à l’attitude des Mexicains envers les gringos. Bref, je passais pour un anglophone auprès des Français, et je supportais assez mal de me faire répondre en anglais une fois sur deux, même quand je m’adressais en français à mon interlocuteur. [...] Sept ans plus tard, pas question de retomber dans le piège ! Dès le jour 1, nous adoptons pour politique de ne parler que le français à l’extérieur et de réserver l’anglais pour la maison. (p.47).

Cette conscience n’empêche évidemment pas que des malentendus se produisent, mais elle fournit des instruments pour mieux les décrypter et les gérer. Dans le livre, une des premières attestations de malentendus est en effet une forme de *non-reception* (« non-understanding »), c’est-à-dire une séquence où les interlocuteurs sont tout de suite conscients du fait qu’il a un problème de « décodage »¹⁷, ce qui place d’emblée le protagoniste dans une situation d’exclusion.

Il y en a même un, au téléphone, qui a exigé que je lui dépose deux ans de loyer sur un compte.

« Deux ans ? À ce prix-là, autant acheter le taudis, tabarnaque !

— Vous dites ?

— Hostie ! » Et j’ai racroché. Quoi de plus frustrant que de blasphémer le quidam et de se faire demander ce qu’on dit ! (p. 34).

En fait, l’auteur se heurte tout de suite à des habitudes rédactionnelles différentes dans la communication écrite, ce qui rend laborieux même le travail d’« encodage » du message :

En m’asseyant au clavier, grosse surprise : la moitié des touches est au mauvais endroit. Une simple phrase du genre « Salut vous autres, ça va chez vous ? » devient : « Sqlwt voas qatrez8 ma pq ched voas7. » Comparé à ça, la conduite à droite des British c’est de la rigolade. [...] Imaginez ma surprise : je suis écrivain depuis quinze ans et je n’ai jamais entendu parler ni d’Eve ni d’Adam de tels claviers. En Russie, je m’attendrais à des touches en cyrillique. Mais en France, pays civilisé. (p. 31-32).

Dans le premier extrait, la référence aux jurons franco-canadiens rappelle l’expression d’un catholicisme populaire qui a survécu plus longtemps en Nouvelle-France que dans l’Hexagone, et qui est devenu un trait reconnu, même valorisé par certains, de la variété québécoise (MARTEL 2012). Dans le deuxième extrait en revanche, on détecte plutôt le stéréotype du nord-Américain technophile, qui se plaint du retard technologique du pays où il a débarqué. Cette idée de *retard* sera reprise maintes fois, en référence à l’utilisation de techniques vues comme obsolètes, telles que les volets, les douches non fixées au mur et les portes à clé, définies des « héritages moyenâgeux » (p. 21) ou encore les ascenseurs, compromis entre archaïque et moderne (p. 64). De plus, un retard culturel par rapport à l’Amérique du Nord est évoqué par la critique aux capitalistes français, pour lesquels le fait de maltraiter leurs clients serait le « privilège du prince » (p. 75).

C’est plus en général la référence à une identité et à une sensibilité nord-américaine qui revient plusieurs fois, notamment pour critiquer la *gestion* française des malentendus. Parmi les points les plus sensibles, Nadeau cite une attitude pédagogique qui se manifeste, chez certains interlocuteurs français, dans la propension à le corriger. L’activité de correction peut toucher plusieurs niveaux de l’échange, le plus apparent étant celui des emplois lexicaux :

« Et puis, s’il faut peindre un peu, on le fera » dit Julie.

Prunier nous regarde de travers et éclate d’un rire moqueur.

« Vous voulez dire refaire les peintures. Peinturer ! Ha ! Ha ! Ha ! Elle est bien bonne. »

Je ne vois pas ce qu’il y a de drôle, alors autant changer de sujet :

« On va certainement arracher le tapis dans quelques pièces pour profiter du plancher. Il est en bon état ? »

Prunier fronce les sourcils et éclate du même rire.

« Le tapis ? Vous voulez dire la moquette ! Ha ! Ha ! Ha ! Elle est bien bonne. Vous dites un tapis chez vous ? Ha ! Ha ! Ha ! (p. 36-37).

Le plus insidieux et peut-être le plus affecté par les différences culturelles, c'est le niveau des règles conversationnelles :

Au revoir, monsieur Nadeau.

— « Bonjour ! ».

Sur ce mot, Prunier fait trois pas de côté comme s'il évitait un boulet de canon et se retourne avec une sorte de crampe au zygomatique. Il me pointe avec son portable, en me fourrant presque l'antenne dans la narine.

« Ah non, monsieur Nadeau ! Ne dites plus jamais ça ! »

Je regarde à droite, à gauche. Il ne va pas me déchirer le bail sous le nez ?

« J'ai un conseil à vous donner. Ne dites jamais bonjour quand vous voulez dire au revoir. Les gens vont penser que vous êtes idiot.

— Je vois !

— Au revoir, monsieur Nadeau.

— Bon... Eh bien ! Au revoir, monsieur Prunier. (p. 40-41).

Les processus de correction dépendent de la réalisation de certaines conditions rituelles, notamment de l'existence d'un « contrat didactique » entre des interlocuteurs autorisés et non-autorisés (PY 2000). C'est typiquement le cas des interactions exolingues¹⁸, où l'interlocuteur autochtone/expert peut avoir recours à des stratégies de résolution du malentendu, relevant d'une attitude pédagogique envers l'interlocuteur alloglotte/inexpert (YANAPRASART 2003). Cependant, le procédé de correction, sans contrat « maître-élève » établi auparavant, constitue une menace pour la face de l'interlocuteur le plus faible, ce qui est ressenti comme particulièrement désagréable selon la politesse nord-américaine. En effet, il est raisonnable de supposer que le contrat didactique même fonctionne selon des règles culturellement marquées dans les deux pays¹⁹:

Deux ans plus tard, je ne me serai toujours pas habitué à cette manie des Français de toujours corriger leur interlocuteur même quand ils ont bien compris de quoi il est question. Ils ne le font pas tous, mais Prunier, c'est son fort. En Amérique, c'est la chose la plus impertinente qu'on puisse faire, mais ce n'est visiblement pas incorrect en République. (p. 36-37).

L'acte de corriger son interlocuteur est donc ressenti comme une tentative d'organiser l'échange communicatif en distribuant les rôles interactionnels de « maître » et de « élève ». En revanche, le fait de ne pas ratifier cette distribution des rôles marque aussitôt le refus d'un contrat de communication qui refléterait la relation asymétrique entre français de France et français du Québec.

Le fait est que M. Prunier est loin d'être seul, et que plusieurs de ses compatriotes ont le réflexe de corriger leur interlocuteur pour des riens, ce qui est très impoli. Le serveur à qui je demande un reçu me répond :

« Une fiche ? »

Il a très bien compris ce que je lui demandais, mais il ne peut pas s'empêcher de me donner le terme « correct » – qui n'est pas correct du tout. C'est cette manie de toujours corriger qui a valu aux Français l'étiquette de « maudits Français » au Canada. Cela s'appelle avoir du front tout le tour de la tête. (p.112).

Un renversement de perspective a lieu lorsque la correction porte sur un mot français québécois, mais elle est faite par un anglicisme – adapté, en plus, à la prononciation française²⁰:

Le sommet, c'est la fois où Julie lui demande un thé glacé.

« Un quoi ? »

— Un thé glacé. Vous savez, ça, là !

— Ah ! Ah ! Vous voulez dire un *issti* ?

— Un *ice tea*, alors.

— On dit un *issti*.

Julie avait bien besoin de la Grosse Souris pour apprendre à prononcer le mot anglais. L'anecdote ne manque pas de piquant et la boulangère ne manque pas de front. (p. 113).

La présence d'anglicismes dans le français du Québec étant une des raisons du complexe d'infériorité des Québécois envers les Français, cette anecdote ressemble à une véritable « leçon de francophonie ». Une leçon que l'élève donnerait au maître, ou encore une leçon que la périphérie qui s'exprime « mal » donnerait au centre qui s'exprime « bien ». Autant vaudrait-il, donc, oublier ces rapports hiérarchiques :

Les anglicismes sont une cause de malentendus constants entre Français et Québécois. Les Québécois ont beaucoup de complexes sur leurs anglicismes, mais le français des Français en est truffé. La différence, c'est qu'ils n'ont pas les mêmes. Les Français stationnent au parking, les Québécois parkent au stationnement. Ce genre de différence est tout à fait naturel et serait plutôt amusant si les Français ne sentaient pas constamment l'envie de corriger. (p. 113).

Une fois la hiérarchie entre variétés de français mise symboliquement de côté, l'auteur raconte un dernier épisode où son identité québécoise n'est pas reconnue tout de suite. Mais cette fois-ci, la « transfiguration » n'a pas lieu, et Nadeau est finalement identifié comme un Canadien, grâce au fait qu'il utilise des jurons. Cet épisode en quelque sorte ferme le cercle ouvert par le premier épisode d'incompréhension relaté, qui était causé – lui aussi – par l'emploi des jurons. On pourrait se hasarder à affirmer que cette anecdote est emblématique d'un rapport souhaité avec l'Hexagone, un rapport où certains usages linguistiques locaux sont accueillis en tant que marquage d'appartenance, sans être soumis à jugement :

« Calvaire de vierge d'hostie de simoniaque !

— Qu'est-ce qu'y dit ?

— C'est quoi ça ?

— Un Belge ?

— Au son, je dirais un Canadien.

— Pas possible.

— J'ai déjà entendu ça. Garou parle comme ça.

— *Tabarnaque d'hostie de calice de ciboire du Christ !* »

Le visage du hippie au parapluie s'éclaire, radieux et comme transfiguré d'ouïr cet étrange chapelet qu'on n'entend plus guère en république laïque : « Pas de doute : c'est bien un Canadien ! ». (p. 142-143).

En fin de compte, l'auteur essaie ironiquement d'exploiter la possibilité de passer pour un Belge, mais il abandonne cette idée aussitôt qu'il réalise que ses connaissances en géographie lui font défaut (« Alors je dis le nom de la seule ville belge à laquelle je pense : Montréal » p. 144). Le renversement de perspective est tout de même complet : à la fin de leur tour dans le Midi, Nadeau et son épouse repartent pour Paris, qui est déclassé de « capitale de France » à « ville sur le chemin pour la Belgique » (p. 145). Le livre n'est qu'à sa moitié, mais la question linguistique est mise, enfin, entre parenthèses. Le récit continue sur d'autres aspects de la vie en Hexagone.

5. Conclusions

L'un des principaux risques du malentendu dans les interactions interculturelles est que la frustration découlant de la non-atteinte des objectifs communicationnels s'accompagne d'une catégorisation erronée des causes de l'insuccès ; cette catégorisation est faite nécessairement selon des schémas de comportements culturels acquis comme modèles d'interprétation : les styles de communication, la conduite verbale et paraverbale des membres d'une communauté sont « relus » par les membres de l'autre communauté selon leur propre code (VON HELMOLT et MÜLLER, 1993 ; VON HELMOLT 2007). L'utilisation inévitable des stéréotypes dans ce processus de catégorisation cause un manque d'objectivité concernant la perception de situations de communications interculturelles futures, ce qui fait que les locuteurs peuvent choisir d'éviter tout contact direct avec les représentants de l'autre culture²¹.

En tant qu'ouvrage relatant les « premières impressions » de son auteur (Voir § 1), *Les Français aussi ont un accent* n'échappe pas non plus à une certaine catégorisation stéréotypée, quoique pas nécessairement négative, des Français. Les jugements franchement négatifs, comme l'illustrent les exemples cités, sont souvent émis dans les moments de frustration où l'auteur se sent jugé et dévalorisé. Certes, le constat de représentations préconstruites et de malentendus est tout à fait normal dans tous les récits de voyage où le lieu visité n'est pas décrit que comme une image dégradée de soi-même, mais comme ayant droit de pensée et de parole (RAJOTTE 2005 : 149). Toujours est-il que le sentiment de malaise dérivant du fait de se sentir observé et jugé est d'autant plus aigu que le rapport entre le voyageur et le pays visité est asymétrique. La clé pour une véritable reconnaissance mutuelle est donc la relation paritaire entre les deux altérités. C'est dans cette perspective que nous encadrons le récit de Nadeau. L'enjeu est l'« émancipation du foyer » dont parlait Dumont (1993) ou en d'autres termes, la proposition d'une narration où les complexes d'infériorité québécois envers la France ne sont qu'un mauvais souvenir. Cela requiert une triple démarche : d'abord, la revendication d'une culture et d'une sensibilité nord-américaine, quoique de langue française, qui permet d'insister sur le « retard » culturel européen, et donc français, pour renouer avec l'idée de destination exotique, à la limite du « sauvage » justifiant ainsi le regard de l'anthropologue. Ensuite, Nadeau tâche de dédramatiser l'idée même d'accent, en insistant sur les possibilités d'erreur d'évaluation dans lesquelles ses interlocuteurs de l'Hexagone peuvent tomber (§ 3). Enfin, le récit des ratés dissèque les causes linguistiques des malentendus, en offrant des instruments pour garder le contrôle de la situation. Ce que l'ironie du récit remet particulièrement en cause est la « gestion » française des malentendus par la correction, qui est ressentie comme particulièrement agaçante selon la culture nord-américaine – et surtout peu crédible, puisque les Français tombent à leur tour dans le piège de l'« ennemi » historique, à savoir l'emprunt à l'anglais. En ce sens, la narration des malentendus possède une claire visée argumentative, qui nie au français hexagonal la qualité de français de référence et tente ainsi de surmonter la situation de « double contrainte », c'est-à-dire l'injonction contradictoire qui impose aux Québécois de s'aligner au français de France sans pouvoir vraiment le parler (§ 4).

Ce qui nous semble significatif, c'est que *Les Français aussi ont un accent* est publié à un moment où a eu lieu un changement collectif d'attitude envers le modèle linguistique offert par la France. Comme nous l'avons illustré (§ 2), cette attitude a changé au tournant des années 2000, jusqu'à la formulation d'une politique linguistique axée sur une norme « endogène » au Québec. L'écriture légère de Nadeau pourrait être donc la représentation d'une nouvelle relation avec la norme linguistique et le modèle hexagonal.

Références bibliographiques

- ACERENZA, Gerardo, « Dictionnaires français et romans québécois : chronique d'une 'haine' annoncée », in CAPPELLO, Sergio, CONENNA, Mirella (éds.), *Dizionario Dictionnaires Dictionaries*, Udine, Forum, 2010, p. 157-167.
- BATESON, Gregory, JACKSON, Don, HALEY, Jay, WEAKLAND, John, « Toward a Theory of Schizophrenia », *Behavioural Science 1* (1956), p. 251-254, reproduit dans BATESON, Gregory, *Steps to an Ecology of Mind*, New York, Ballantine Books, 1972.
- BAVOUX, Claudine (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- BAZZANELLA, Carla, DAMIANO, Rossana, « Il fraintendimento nelle interazioni quotidiane. Proposte di classificazione », *Lingua e stile*, n. 32(3), 1997, p. 173-200.
- BEAUDET, Marie-Andrée, « Paris et les écrivains québécois d'hier », *Liberté*, n. 35(6), 1993, p. 4-11.
- BELANGER, Henri, BOUCHARD, Chantal, « Débat autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* », *Lettres québécoises*, n. 70, 1993, p. 11-15.
- BOUCHARD, Chantal, *Méchante langue*, Montréal, PUM, 2012.
- BOUCHARD, Pierre, MAURAS, Jacques, « Evolution des perceptions des Québécois sur la norme », *Langues et sociétés*, n. 39, 2002, pp. 77-92.
- CARRIER, Roch, « C'est pas comme à Paris, mais... », in CORBETT, Noël, (éd.), *Langue et identité*, Québec, PUL, 1990, p. 3-10.
- COHEN, Betty, « Please translate into Canadian French », *Circuit*, n. 63, 1999, p. 1.
- Commission d'enquête sur la situation du français et sur les droits linguistiques au Québec, *Le français, une langue pour tout le monde*, PUQ, 2001.
- CONENNA, Mirella, « Le québécois dans la valise : les dictionnaires à usage touristique », in CAPPELLO, Sergio, CONENNA, Mirella, (éds.), *Dizionario Dictionnaires Dictionaries* Udine, Forum, 2010, p. 127-140.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960.
- DESJARDINS, Ephrem, *Petit lexique de mots québécois à l'usage des Français*, Montréal, Vox Populi, 2002.
- DUGAS, André, « Littérature québécoise et langue populaire : mythes, réalités, identité », in ADAMO, Maria Grazia (éd.), *L'identità negata*, Messina, Lippolis, 1999, p. 31-63.
- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal 1993.
- FRANCARD, Michel, « Insécurité linguistique », in MOREAU, M.-L. (éd.), *Sociolinguistique*, Liège, Mardaga, 1997, p. 158-160.
- GALAZZI, Enrica, « Dal 'français parisien cultivé' al 'français international': evoluzione della norma fonetica nel XX secolo », in CAMBIAGHI, Bona, MILANI Celestina, PONTANI, Paola (éds.), *Europa plurilingue*, Milano, Vita e Pensiero, 2005, p. 137-144.
- GENDRON, Jean-Denis, *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ? Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, PUL, 2007.
- Le Grand Dictionnaire Terminologique*, Office Québécois de la Langue Française, Québec, 2012, <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>.

- GRASSI BRAGA, Chiara, « Spunti per un confronto tra i concetti di 'lingua regionale' in Italia e nelle aree francofona e germanofona », in CORTELAZZO, Michele A., MIONI, Alberto (éds.), *L'Italiano regionale*, Roma, Bulzoni, 1990, p. 53-74.
- HELMOLT, Katharina von, MÜLLER, Bernd-Dietrich, « Zur Vermittlung Intercultureller Kompetenzen », in MÜLLER, Bernd-Dietrich (éd.), *Interkulturelle Wirtschaftskommunikation*, München, Iudicium, 1993, p. 509-548.
- HELMOLT, Katharina von, « Einsatz gesprächsanalytischer Methoden zur Vermittlung interkultureller Kompetenz in Training und Beratung », in STRAUB Jürgen et al. (éds), *Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kompetenz*, Stuttgart, Metzler, 2007, p. 736-772.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Colin, 2005.
- LAFONTAINE, Dominique, *Le parti pris des mots*, Bruxelles, Mardaga, 1986.
- LAFONTAINE, Dominique, « Le parfum et la couleur des accents », *Le français moderne*, n. 56, 1988, p. 60-73.
- LAMONDE, Diane, *Anatomie d'un joul de parade*, Montréal, Varia, 2004.
- LAUR, Elke, « La qualité, le statut et la perception du français au Québec », *Revue d'aménagement linguistique*, automne 2002, p. 147-162.
- LAURENDEAU, Paul, « Joul – Chronique du TLFQ (XXII) », *Québec français*, 67, 1987, p. 40-41.
- LINON-CHIPON, Sophie, LITALIEN, Raymonde, RICHARD, Hélène, *Les Représentations de la Nouvelle-France et de l'Amérique du Nord*, CTHS Histoire, 2013.
- LÜSEBRINK, Hans-Jürgen, « Une amitié fondée sur des malentendus », in LAFOREST Marty (éd.), *Le malentendu*, Québec, Nota bene, 2003, p. 139-151.
- MARTEL, Claude, « Blasphèmes et jurons », *La Revue, Chroniques*, 9 octobre 2012.
- MAURAS, Jacques, *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008.
- MERCIER, Louis, « Travailler depuis le Québec à l'émancipation de la lexicographie du français », in BAVOUX, Claudine (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2008, p. 289-306.
- MOLINARI, Chiara, *Parcours d'écritures francophones. Poser sa voix dans la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- MORENCY, Jean et al. (éds.), *Romans de la route et voyages identitaires*, Québec, Nota bene, 2006.
- MOREAU, Marie-Louise, « La pluralité des normes dans la francophonie », in DUMONT P., SANTODOMINGO C. (éds.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone*, Montréal/Paris, AUPELF-UREF, 2000, p.137-151.
- Office de la langue française, *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*, Québec, 1985.
- Office de la langue française, *Répertoire des avis terminologiques et linguistiques*, Saint-Laurent, Les Publications du Québec, 1998.
- POIRIER, Claude, « Le Dictionnaire du français plus (1988) : une occasion qu'il fallait saisir », in BAVOUX, Claudine (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, 2008, p. 111-125.
- PÖLL, Bernhard, *Le français langue pluricentrique ?*, Frankfurt, Peter Lang, 2005.

- PY, Bernard, « Quelques remarques sur les notions d'exolinguisme et de bilinguisme », *Cahiers de praxématique*, n. 25, 1995, p.159-175.
- PY, Bernard, « La construction interactive de la norme comme pratique et représentation », *AILE*, n. 12, 2000, p.79-95.
- RABATEL, Alain, *Argumenter en Racontant*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- RAJOTTE, Pierre, « Rendre l'espace lisible : le récit de voyage au XIXe siècle », *SCL / ÉLC*, n. 23/1, 1998, 128-148.
- RAJOTTE, Pierre, « Le récit touristique », in RAJOTTE, Pierre (éd.), *Le voyage et ses récits au XXe siècle*, Québec, Nota Bene, 2005, p. 105-164.
- [parseh1]RONFARD, Jean-Pierre, « Relation de séjour d'un natif européen en la Province du Bas Canada (1960-1999) », in FERRARO, Alessandra, DUFUET, Jean-Paul (éds.), *L'Europe de la culture québécoise*, Udine, Forum, 2000, p. 147-150.[/parseh1]
- ROUSSEAU, Louis-Jean, « Évolution de la conception de la norme à l'Office de la langue française (1961-2000) », *Terminogramme 101-102*, 2001, p. 65-80.
- SANGSUE, Daniel, « Le récit de voyage humoristique (XVIIe -XIXe siècles) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 101, 2001, p. 1139-1162.
- SCHEUNEMANN, Britta, *Franko-Kanadisch, Bielefeld, Reise Know-How*, tr. *Le Québécois de poche*, adaptation de Jean-Charles Beaumont, France, Assimil, 2004.
- TAYLOR, Edmond, «Canada's Crisis of Identity», *The Reporter*, 16 May 1968.
- THIBAUT, André, « Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du DFSR », in RUFFINO, R. (éd.), *XXI Congresso di linguistica e filologia romanza*, Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 893-905.
- THIBAUT, André, « Lexicographie et variation diatopique : le cas du français », in COLOMBO, Maria, BARSÌ Monica (éds.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica, 2007, p. 69-91.
- TREMBLAY, Michel, *Des nouvelles d'Édouard, Chroniques du Plateau Mont-Royal (t. 4)*, Montréal, Leméac, 1984.
- Trésor de la langue française informatisé*, Paris, CNRS, 1971-1992, <http://atilf.inalf.fr>
- VECCHIATO, Sara, « Le malentendu consensuel », in MAIELLO, Gisella (éd.), *Il dialogo come tecnica linguistica e struttura letteraria*, Napoli, ESI, 2008, p. 273-298.
- VECCHIATO, Sara, « Norme visible et norme invisible. Le traitement des canadianismes et des québécoismes dans certains dictionnaires francophones du Québec », in CAPPELLO, Sergio, CONENNA, Mirella (éds.), *Dizionari Dictionnaires Dictionaries* Udine, Forum, 2010, p. 95-124.
- VERREAULT, Claude, MERCIER, Louis (éds.), *Représentation de la langue et légitimité linguistique : le français et ses variétés nationales*, *Revue québécoise de linguistique*, n. 26/2, 1998.
- VEZINA, Robert, « La norme du français québécois : l'affirmation d'un libre arbitre normatif », *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*, Québec, Gouvernement du Québec, 2002, p. 33-48.
- YANAPRASART, Patchareerat, « Interaction exolingue et processus de résolution des malentendus », *Linx*, n. 49, 2003, p. 77-90.

NOTES

1 L'Américain Bill Bryson est parmi les auteurs vivants les plus cités. Ses *Notes from a Small Island* (New York, Harper Collins, 1995) l'ont fait découvrir par les Britanniques, tandis que dans *Notes From a Big Country* (London, Black Swan, 1999 ; tr. fr. *American rigolos*, Paris, Payot, 1998) il raconte son dépaysement d'Américain rentré aux États-Unis après vingt ans de séjour au Royaume-Uni.

2 Voir <http://nadeaubarlow.com/plus-sur-jean-benoit/>.

3 Jean-Paul Desbiens (1960) décrit le français parlé au Québec comme un « parler joual ». Cette expression semble être une adaptation selon la prononciation québécoise de la locution *parler cheval* « parler de façon incorrecte et incompréhensible » (LAUREANDEAU 1987). Une certaine production littéraire a voulu valoriser le *joual* comme représentatif de l'identité québécoise ; cependant, la correspondance de cette notion à une réalité sociolinguistique effective n'a pas été prouvée (DUGAS 1999).

4 L'expression traduit l'anglais *double bind* (BATESON et al. 1956 ; MOREAU 2000).

5 Nous parlons de *lexicographie différentielle* pour indiquer les ouvrages (dictionnaires, glossaires, trésors) qui ne traitent que les particularités locales par rapport au français international (THIBAUT 1998) : citons, entre autres, le *Glossaire du parler français au Canada* de la Société du parler français au Canada, paru en 1930, et le répertoire *Les anglicismes au Québec* de Gilles Colpron, paru la première fois en 1970.

6 Le français dit « international » est défini comme l'ensemble des façons de parler le français dans le monde à partir d'une langue commune ; pendant le XXe siècle, la notion a remplacé celle de *français parisien cultivé* comme variété de référence (GALAZZI 2005). Cependant, selon certains, le français « international » coïncide toujours en large mesure avec les dictionnaires et les grammaires rédigés en France, bien que l'ouverture récente aux régionalismes ait permis l'accès à des formes non originaires de l'Hexagone (MOREAU 2000).

7 Nous indiquons comme « non-différentiels » les ouvrages qui regroupent les emplois en cours au Québec en laissant de côté ceux qui sont propres à d'autres pays francophones (y compris la France). Le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Louis-Alexandre Bélisle (1957) est considéré comme le premier.

8 Appelé au départ « Office de la langue française », l'organisme s'est vu confier sa mission par la *Charte de la langue française*, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977 et modifiée en 2002 (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>).

9 Office de la langue française (1985 : 11).

10 Pour un état des lieux sur la question à l'époque, nous renvoyons au numéro thématique « Représentation de la langue et légitimité linguistique : le français et ses variétés nationales » de la *Revue québécoise de linguistique*, paru en 1998 sous la direction de Claude Verreault et Louis Mercier. Le numéro 63 de la revue *Circuit*, de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, paru en 1999, fait le point sur l'essor de la production lexicographique de langue française au Québec. Dans l'éditorial, Betty Cohen (1999) explique pourquoi la traduction en « Canadian French » est désormais possible.

11 Plus précisément, ce pourcentage est passé de 31% en 1971 à 12% en 2004 pour la prononciation, et de 45% à 32% pour le vocabulaire (MAURIS 2008 : 8).

12 Selon Moreau (2000 : 147), à la fin des années 1990 la pluralité des normes est une réalité dans la plupart des communautés nationales francophones : « Un certain nombre de communautés nationales, sinon toutes, se sont dotées d'une norme propre. Autrement dit, les standards locaux ne doivent pas être élaborés. Ils existent déjà et fonctionnent déjà comme tels dans les faits, même s'ils ne sont guère décrits et s'ils ne bénéficient que d'une légitimité très limitée dans le discours normatif institutionnel ».

13 Le *Trésor de la langue française* atteste cette définition : « Manière particulière de placer l'accent, et par extension, ensemble des traits de prononciation qui s'écartent de la prononciation considérée comme normale et révèlent l'appartenance d'une personne à un pays, une province, un milieu déterminés : 4. Avec un accent *trainard de Parisien* il

se vante de ses conquêtes ». Les expressions *accent allemand, anglais, espagnol...; - berrichon, provençal...; - faubourien, léger -, fort -; - du Midi; avoir un -; parler le français sans –*. Nous renvoyons à Gendron (2007) pour un aperçu des modifications des normes de prononciation en français de France et du Québec.

14 Écrivain, dramaturge, scénariste prolifique, traduit en plus de 20 langues, couronné de multiples prix, Michel Tremblay est probablement parmi les auteurs les plus influents de la culture québécoise. Le Musée de la Civilisation de Québec lui dédie une exposition entre 2012 et 2013 (<http://www.mcq.org/michel-tremblay/>). Pour une analyse étendue et approfondie des *Chroniques du Plateau Mont-Royal* nous renvoyons à Molinari (2005).

15 Pour une autre comparaison de récits portant sur les dysfonctionnements dans la communication interculturelle franco-canadienne, voir Lüsebrink (2003), qui propose un parallélisme entre le journal de voyage *Un Canadien à Paris* de Louis-Marcel Raymond et le roman *Mater Europa* de Jean Éthier-Blais.

16 Bazzanella et Damiano (1997) ont identifié cinq types de déclencheurs de malentendus (en italien *scatenatori*), correspondant aux niveaux phonétique, lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique.

17 Dans le « cas standard » du malentendu il y a un *temps d'inconscience* du décalage. Pour une ébauche de typologie du malentendu, voir Vecchiato (2008).

18 Nous trouvons particulièrement utile la définition que Py (1995: 81) donne de l'interaction exolingue : « un échange verbal, entre deux ou plusieurs interlocuteurs possédant des compétences inégales, *et reconnues par eux-mêmes comme telles*, dans la langue de cet échange » (italique de l'auteur).

19 Pierre-Olivier Saire, formateur pour l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, rapporte que parmi les causes les plus fréquentes de malentendus sur le lieu de travail entre Français et Québécois figure le modèle pédagogique de référence : en France l'éducation passe par le « renforcement négatif » (punition) alors qu'au Québec, depuis les années 1960, elle passe par le « renforcement positif » (récompense). Ce décalage explique la surprise qu'un Français peut éprouver lorsqu'il pense avoir brillamment réussi un entretien d'embauche, alors que ce n'est pas le cas (<http://www.immigrantquebec.com/conference-video-en-ligne-les-malentendus-interculturels-au-travail-une-difficulte-immigrant-entreprise/>). Pour les concepts de « politesse », de « ménagement des faces » et de « rôle interactionnel » nous renvoyons à Kerbrat-Orecchioni (2005).

20 L'Office Québécois de la Langue Française recommande l'utilisation du néologisme *thé glacé* au lieu de l'emprunt *ice tea* (*Grand Dictionnaire Terminologique*).

21 Le schéma de von Helmut et Müller (1993: 528) sur les catégorisations et les fausses attributions suivant le malentendu interculturel a été traduit et adapté au français par Lüsebrink (2003).

Sara Vecchiato, « La narration des malentendus pour renverser la perspective centre-périphérie. 'Les Français aussi ont un accent' de Jean-Benoît Nadeau », Repères DoRiF n. 2 Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité - volet n.2 - juillet 2013 - AUTOUR DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS : PERSPECTIVES (SOCIO-)LINGUISTIQUES ET IDENTITAIRES , July 2013, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=76